



Pour le Championnat Mondial de Cheerleading et de Dance de 2025, l'IASF a fourni le processus suivant pour les équipes sans événements de qualification dans leur pays ou une option pour concourir pour un bid approuvé par l'IASF. Le nombre total de bids attribués pour chaque région pourra varier en fonction du nombre total d'équipes qui postulent.

Le processus de qualification pour les bids se déroulera uniquement de manière virtuelle. L'IASF suivra le processus décrit ci-dessous pour qualifier les équipes pour le Championnat Mondial de Cheerleading et de Dance IASF 2025.

Processus d'envoi :

1. Les équipes doivent envoyer par email une lettre de demande et une vidéo soit d'une présentation de l'équipe soit d'une compétition à scoring@iasfworlds.com. L'équipe doit exécuter la routine dans son intégralité « full out » et doit porter l'uniforme de compétition qui prouve qu'elle suit les normes de la politique d'image de l'IASF.

Veuillez inclure les informations suivantes dans la lettre :

- a. Nom du club/gymnase, pays et ville.
- b. Division, taille de l'équipe, niveau et nom de l'équipe.

Processus de révision :

- Le processus de révision des qualifications sera examiné et évalué par un panel d'officiels sélectionnés par l'IASF.
- Le niveau d'expérience généralement démontré sur le marché par l'équipe candidate sera pris en compte, ainsi que le niveau général de la division lors des précédents Championnats du Monde.
- Seules les équipes basées dans des pays qui n'ont PAS d'événements de qualification pour le Championnat du Monde sont éligibles pour soumettre des vidéos à des fins de qualification.

Termes :

- Les équipes doivent préparer et exécuter la meilleure et la plus sûre routine possible.
- Les équipes ne peuvent se qualifier que dans les divisions existantes du Championnat Mondial de l'IASF.
- Toutes les règles et réglementations de l'IASF seront prises en compte lors du processus de révision. Les violations des règles seront également prises en compte dans le processus de révision.

Toutes les vidéos doivent être envoyées avant le 15 décembre 2024. Les équipes seront notifiées avant le 15 janvier 2025.